

LANDEANTIUM



Départ du Manoir des Harlays



Pause aux Celliers



Pause brochette à Chênedet

Comité des Fêtes
Landéan



Animation musicale



Balade en Forêt

Octobre 2019

N° 143

Conseil municipal

Dans chaque bulletin nous vous informons des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune « <https://landean.fr> »

Séance du mardi 18 juin 2019

Participation 2018/2019 aux charges de fonctionnement des écoles privées pour des enfants scolarisés en élémentaire, domiciliés à Landéan

- Parigné 1500 € pour 4 élèves. La Bazouge du Désert 1125 € pour 3 élèves. Pontmain 375 € pour 1 élève.

Contrat de dératization

Contrat de 3 ans (du 19 juin 2019 au 18 juin 2022), conclu avec la S.A.S. FARAGO, 35043 RENNES, 345,22 € H.T pour la 1ère année.

Conditions de remise en état de la carrière du Rocher Méhalin

La société BORDINI Environnement exploite sur la commune de Landéan, au lieu-dit « le Rocher Méhalin », une carrière de roche massive qui bénéficie d'une autorisation d'exploiter depuis le 13 décembre 1995 jusqu'en 2025.

Le dossier de demande d'autorisation prévoyait :

- la remise en état, en fin d'exploitation, de la première zone d'extraction (celle la plus proche de l'entrée où l'exploitation a cessé définitivement depuis plusieurs années),
- et pour celle du secteur actuellement exploitée, la création d'un plan d'eau de 2 hectares après cessation des opérations de pompage.

La société BORDINI Environnement précise que depuis 20 ans d'exploitation, aucun pompage n'a été nécessaire dans cette carrière et que la création d'un plan d'eau de 2 hectares avec 30 mètres d'eau apparaît inenvisageable.

Elle sollicite l'avis du conseil municipal de Landéan pour un changement de remise en état du site après cessation de l'activité de la carrière du Rocher Méhalin.

Elle précise que la carrière restera clôturée avec maintien du portail et des panneaux d'avertissements (interdiction au public, dangers).

Elle propose le réaménagement suivant :

⇒ la sécurisation du site avec :

- stabilisation des fronts de taille par des opérations de purges et éventuellement de talutages (l'objectif étant de limiter les risques de chutes de blocs, d'éboulements et de noyades),
- isoler ou interdire les zones dangereuses : aux sommets de fronts de taille une distance de sécurité doit être déterminée (recul d'au moins 2 mètres). Les zones hautes et dangereuses feront l'objet d'un balisage avec implantation tous les 10 mètres de panneaux « dangers : risques de chutes ».

⇒ le nettoyage du site avec :

Conseil municipal

- démontage et évacuation de toutes les installations (engins de travaux publics et mobil-homes),
- dépollution du site et évacuation des éventuels stockages de produits dangereux (fuites d'huiles ou de carburants des engins de TP).

La société BORDINI précise que lorsque les travaux, précédemment décrits, seront effectués, le site sera affecté à un autre usage. Cette société restera l'exploitante du site.

Après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 4 abstentions, le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition de réaménagement.

Possibilité d'implantation d'éoliennes

Une modification des couloirs aériens rend possible l'implantation d'éoliennes en forêt de Fougères.

Deux sociétés sont venues présenter des possibilités d'implantation sur la commune.

La commune qui accueille un parc éolien peut prétendre à des taxes foncières et à 20 % du montant de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.

Le conseil municipal, par 10 voix pour et un contre, ne s'oppose pas à l'étude de faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Landéan.

Rapport 2018 du délégataire (STGS) sur le service public d'assainissement

Compte annuel de résultat d'exploitation :

	2018
Produits (hors TVA)	68928,13 €
Charges	60258,43 €
Impôt sur les sociétés	2889,90 €
Résultat net	5779,80 €

Le compte de surtaxes d'assainissement au profit de la collectivité est égal à 14 894,69 €.

Repas des anciens – samedi 5 octobre 2019

- Prix du repas 24 €.

Participation :

- Personnes ayant 70 ans et plus, 11 €.
- Conjoints ou personnes accompagnatrices ayant moins de 70 ans, 24 €.
- Commune de Landéan pour les personnes ayant 70 ans et plus, 13 €,
- La valeur des colis attribués aux personnes ayant 70 ans et plus, en maison de retraite ou ne pouvant se déplacer pour un motif important est fixée à 12 € 50.

Amortissement d'études et de subventions – budget assainissement

A compter de 2020, il a été décidé d'amortir sur 10 ans :

- Les dépenses concernant l'étude diagnostique du système d'assainissement (19867,80 € H.T.) et le

Conseil municipal

contrôle des branchements (35090 € H.T.) soit un total de 54957,80 € H.T.

- Les subventions reçues de l'Agence de l'eau Loire Bretagne concernant l'étude diagnostique du système d'assainissement sur 2017-2018 et le contrôle des branchements, en 2018, soit un total de 32974,68 €.

Etude de mise en place d'un RIPAME – Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants

Dans le cadre de l'arrêt, en 2019, des subventions de la CAF versées aux espaces-jeux, une réflexion a été engagée par la Commune de Laignelet, avec les communes de Landéan, Le Loroux, Fleurigné, La Chapelle-Janson, la Selle en Luitré et Parigné pour la mise en place d'un RIPAME - Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels sur les 7 collectivités.

Un RIPAME est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance :

- les parents et futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil,
- les RIPAME apportent aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

La CAF, dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la CNAF, accompagne financièrement les collectivités dans la mise en place et le fonctionnement des RIPAME. Aussi, différentes rencontres sont intervenues avec la CAF et les 7 communes pour réfléchir à la mise en place d'un RIPAME dont les étapes sont les suivantes :

Décision des Conseils Municipaux
Ecriture du projet de fonctionnement avec l'aide de la CAF (avec notamment questions à traiter : calibrage du RIPAME, territoire concerné, commune pilote et intégration des espaces jeux existants, locaux, planning etc...)
Rencontre/diagnostic auprès des espaces jeux existants et associations gestionnaires
Prévoir une réunion publique avec assistants maternels pour les associer au projet
Dépôt d'un 1er pré-projet à la CAF (puis échanges allers/retours Caf collectivités pilotes)
Validation définitive dans les Conseils Municipaux
Dépôt du projet définitif à la CAF en vue de l'agrément, instruction par le conseiller technique Caf/Direction CAF
Passage en commission devant les administrateurs de la Caf pour agrément
Lancement candidatures
Recrutement/entretien (Attention au préavis si personne en poste)
Formation/ mise en place du service 2 mois avant ouverture
Ouverture au public

Demande de subvention de l'association des 3 L

L'association des parents de l'accueil de loisirs de Laignelet - Le Loroux - Landéan, situé à Laignelet, sollicite une subvention de 800 €, pour l'année 2019 (dépenses d'animations et autres).

Après calcul du taux de répartition, prévu pour Landéan, dans le budget primitif prévisionnel 2019 de l'accueil de loisirs (16 % X 800 €), il est décidé d'allouer une subvention de 128 €.

Pour information



INAUGURATION OFFICIELLE DE L'AGENCE POSTALE

Le 4 juillet dernier, entouré de M. le Sous-Préfet Richard-Daniel BOISSON, M. le Député Thierry BENOIT, M. le Conseiller Départemental Louis PAUTREL, M. le Président de Fougères Agglomération, Bernard MARBOEUF, Mme Marie-Gabrielle LE CAMUS, déléguée au développement régional de la Poste, Vetty et Guy MARCON, représentant la bibliothèque ainsi que des présidents d'associations de Landéan, du personnel communal et des élus ; M. Louis-Gérard GUÉRIN, maire de Landéan, a présidé à



l'inauguration officielle des locaux rénovés de l'agence postale avec Cécile BESNARD-GROSSARD, agent communal en charge de la Poste.

Monsieur Le Maire a présenté les différents travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite ainsi que les travaux de rénovation intérieure. Le montant total du coût de cette rénovation, des subventions de l'Etat (DETR), des fonds de concours de Fougères Agglomération, la participation importante de La Poste, ainsi que le détail des travaux effectués ont été précisé dans le Landéanium de juin dernier.

Avant d'inviter Cécile BESNARD-GROSSARD à couper le traditionnel ruban tricolore, Monsieur le Maire a précisé :

« Ce fut un petit chantier, mais lourd de symbole dans l'activité de la commune. L'aide de La Poste à la rénovation des locaux nous conforte dans la décision prise, il y a quelques années, de créer une Agence Postale Communale, afin de garantir la continuité de ce service de proximité et de la conserver au cœur du bourg, près des commerces. Je tiens à remercier Cécile pour la tenue de l'agence, sa disponibilité et sa qualité d'accueil qui contribue efficacement au résultat. Je tiens à remercier également les entreprises BRETON (maçonnerie), DANDIN ROUSSEL (menuiserie), MORIN (peinture) et BEUCHERIE (électricité) pour la qualité de leur travail et leur organisation qui a permis de transférer l'agence un minimum de temps ».

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'arriver à Landéan, nous vous remercions d'avoir choisi notre commune. N'oubliez pas de vous présenter en mairie afin de vous faire connaître, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile. Le secrétariat est à votre disposition pour vous informer sur vos diverses démarches administratives.

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Pour information

BIBLIOTHÈQUE



Le jeudi 27 juin, la médiathèque La Licorne a accueilli de fidèles lecteurs landéanais ainsi que monsieur le maire Louis-Gérard GUÉRIN et Mariannick RIPOCHE, adjointe, pour la sortie du nouveau livre de Guy MARCON « La route des dieux ». En cette journée caniculaire, c'est à l'ombre des tilleuls que Sophie LE HÉGARAT, bibliothécaire a retracé l'odyssée d'Alexis PRUNIER âgé de 75 ans et de son équipage JULIE et YAO deux trentenaires embarqués à bord du Hurlant, un voilier de 12 mètres, une aventure des plus tumultueuses.



Des nouveautés de romans et BD pour adultes et enfants sont à la disposition des lecteurs.

Horaires d'ouverture :
le mercredi de 10h à 12h
et de 16h à 18h
Le samedi de 10h à 12h.

GRATUITÉ DES PRÊTS

Modalités de prêts :
Illimités pour 3 semaines

LES TY-MICHOUS

L'espace jeux « Les Ty-Michous » à Landéan est un lieu de rencontre convivial, aménagé pour accueillir les enfants jusqu'à 3 ans, accompagnés d'un adulte responsable (parents, grands-parents, assistantes maternelles). Le jour de rencontre est le jeudi tous les 15 jours en période scolaire de 9h30 à 11h30 à la salle Mélusine.

Rendez-vous d'octobre à décembre 2019 : 10 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre.

Rendez-vous de janvier à juillet 2020 :
16 et 30 janvier, 13 février, 12 et 26 mars,
9 avril, 7 mai, 4 et 18 juin, 2 juillet.

Le 12 septembre, les Ty-Michous ont pris le chemin de la salle Mélusine, eux aussi ont fait leur rentrée ! Des activités comme la découverte de petites bêtes et insectes et également une séance autour des fruits sont au programme de cette rentrée.

Renseignements à la mairie au
02.99.97.35.26 ou sur le site internet :
<https://landean.fr>



Pour information

ECOLE NOTRE DAME

Chers Landéanais,

L'école Notre-Dame de Landéan a fait sa rentrée, non plus sous le signe des travaux mais sous le signe du changement. En effet, l'équipe pédagogique voit arriver trois nouvelles enseignantes :

- Angélique VAIDIE qui remplace Mme GARNIER, en TPS/PS/MS le lundi puisqu'elle est en décharge de direction
- Hélène GIRARD en CE1-CE2
- Cécile COUANON en CM1-CM2

Cette année, les CM1-CM2 auront le plaisir de partir en voyage scolaire. Les classes de CE1-CE2 et TPS/PS/MS accueilleront un auteur du salon du livre. Les classes de GS-CP et CE1-CE2 suivront un projet musique tout au long de l'année sur le thème de la musique africaine.

Un partenariat avec la bibliothèque de Landéan a été mis en place, ainsi chaque classe aura la possibilité de s'y rendre sur le temps scolaire afin de découvrir l'univers d'une bibliothèque et tout ce que cela engendre.

L'école organise deux journées travaux : mardi 22 et mercredi 23 octobre. Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter.

Par ailleurs, la colonne de papier a été rendue au SMICTOM, elle sera remplacée par une benne à papiers qui sera déposée dans l'école plusieurs fois dans l'année. L'association de parents d'élèves (APEL) vous communiquera les dates. N'oubliez pas de stocker vos papiers pour venir remplir la benne !

Les inscriptions à l'école peuvent se faire tous les lundis ou bien dans la semaine après la classe. Vous pouvez me contacter au 02.99.97.30.94 ou par mail eco35.notre-dame.landean@enseignement-catholique.bzh.

Bien cordialement,

Mme Garnier, Chef d'établissement



ACCUEIL DE LOISIRS DES 3L

Après un été ensoleillé où nous avons largement profité de la forêt, des jeux d'eau et des copains, la rentrée est vite arrivée.

L'accueil de loisirs du mercredi reçoit de 20 à 25 enfants entre 7h30 à 18h30.

L'accueil se fait à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas. Les tarifs horaires s'échelonnent de 1,04 à 1,68 € en fonction des quotients familiaux.

Tout est fait sur ce temps pour que les enfants se sentent « presque » comme à la maison, les copains en plus. Ils sont libres de participer aux activités proposées ou de jouer, seul ou à plusieurs dans les espaces aménagés pour eux : coin construction, playmobil, lecture, théâtre et déguisement sont très utilisés !

Après quelques réunions avec les enfants, nous prévoyons cet automne un atelier menuiserie où les plus grands vont construire une ferme et son environnement, avant de l'offrir aux plus jeunes.

Des temps de motricité, grands jeux, cuisine et la création d'un petit film sont également au programme.

Géré par la fédération Familles Rurales, les élus des trois communes (Laignelet, Landéan, Le Loroux), l'accueil de loisirs comprend également une association de parents qui peuvent ainsi s'investir dans les loisirs de leurs enfants.

Pour tous renseignements ou inscription, vous pouvez contacter la directrice Cathy GAUVIN, au 06 98 60 98 91 ou de préférence par mail : al.laignelet@famillesrurales.org

Informations diverses

COLLECTE DES SACS JAUNES ET ORDURES MÉNAGÈRES

Rappel des consignes :

Nous vous rappelons que les sacs jaunes et ordures ménagères doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte à l'endroit prévu à cet effet. Les bacs doivent être repris après la collecte.

Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes sont décalées au jour suivant jusqu'au samedi.

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez 16 ans ? Pensez au recensement militaire.

Tous les jeunes (filles et garçons) de 16 ans doivent obligatoirement se présenter à la mairie pour se faire recenser entre la date anniversaire et la fin du 3ème mois suivant. Vous devez vous présenter en mairie muni du livret de famille des parents et de la carte nationale d'identité de l'intéressé(e).

Le recensement vous permet d'obtenir la convocation à la JDC (Journée Défense Citoyenneté) et de passer vos examens.

Il s'agit d'une démarche citoyenne entreprise par le jeune lui-même.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Accès aux soins : adoptez les bons reflexes !



Le jour

En semaine, de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité
un cabinet médical



En cas d'urgence
seulement,
j'appelle le

15



La nuit, le week-end et les jours fériés

Le soir à partir de 20h, le samedi à partir de 12h, le dimanche et les jours fériés

J'ai un problème de santé
qui ne peut pas attendre
l'ouverture habituelle des
cabinets médicaux

Je ne me déplace pas
aux urgences, j'appelle le

15



Je reçois des
conseils
médicaux
par
téléphone



Je suis informé
du lieu où
consulter le
médecin de
garde le plus
proche



Je reçois
la visite
d'un
médecin
de garde



Je suis
pris en
charge à
l'hôpital

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

Associations

COMITÉ DES FÊTES

Pour la deuxième fois, le Comité des Fêtes a organisé le 15 septembre, une marche gourmande rassemblant environ 150 participants. Nous sommes très satisfaits du succès remporté, de plus le soleil était au rendez-vous.

Le circuit proposé était de 10 km environ. Il commençait par la visite commentée de l'église ensuite direction le Château des Harlays où un apéritif avec amuse-bouches était servi. Le circuit se poursuivait vers « Les Celliers » où une entrée était proposée.

Puis, direction vers « Chênedet » où les marcheurs dégustaient le plat principal (*brochette grillée/frites*).

Retour en forêt avec une halte fromage et salade, pour enfin retourner à la salle Mélusine où les marcheurs ont pu déguster une tarte normande chantilly et boire un café avec un tirage au sort pour gagner de nombreux lots.

Pendant toute la balade et sur tout le parcours, un musicien et une chanteuse ont agrémenté le repas.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la bonne réussite de cette journée.

Le comité des fêtes sera ravi d'accueillir de nouveaux bénévoles pour ceux et celles qui souhaitent s'investir dans la vie de notre commune.



Associations

CLUB DE LOISIRS



Le dimanche 9 juin, le club de loisirs a organisé un bal animé par Stéphane FAUNY.

Le repas de secteur a eu lieu cette année à Landéan le 28 août. 75 adhérents de Landéan y ont participé sur un total de 382 personnes. Le secteur réunit les 9 communes de Beaucé, Fleurigné, La Chapelle-Janson, La Selle-en-Luitré, Laignelet, Landéan, Le Loroux, Luitré et Parigné. Ce repas aura lieu l'an prochain à Parigné. Cette journée conviviale à la salle des Mégalithes a été suivie d'un bal, à la salle Mélusine, animé par Yannick SOURDIN. A tour de rôle, pendant le repas, chaque club a interprété deux chansons.

Pour Landéan, nous avons choisi cette année « Les gens qu'on aime » de Patrick FIORI et « Landéan mon village » sur la musique de « L'important c'est la rose » de Gilbert BÉCAUD. Les paroles ayant été concoctées par les membres du bureau.

Le mercredi 4 septembre, nous avons organisé à la salle des Mégalithes un concours de belote réunissant 244 participants.

Dates à retenir :

- Repas d'automne le jeudi 3 octobre
- Concours de palets le mercredi 16 octobre
- Bowling le jeudi 7 novembre
- Gai savoir le mardi 26 novembre
- Repas gastronomique et assemblée générale le jeudi 5 décembre
- Bal le 5 janvier 2020 avec Stéphane FAUNY

Pour les inscriptions et renseignements :

Jean Delaunay : 02 99 97 21 32
ou 06 75 78 04 94

Noël Prime : 06 70 58 35 40



Associations

UNC ET SOLDATS DE FRANCE



Journée pêche

L'été avait décidé de jouer les prolongations en ce mois de septembre 2019. C'est donc sous un soleil radieux et une température estivale que les pêcheurs ont pris place autour du plan d'eau mis à disposition gracieusement par la famille BOUVET.

Un pêcheur a été pris en flagrant délit la veille et le matin de la journée pêche sans permis ni autorisation. Il n'était pas, non plus, titulaire de la carte de l'UNC.

Quatre-vingt-deux truites avaient été mises à l'eau le jeudi précédent. Il leur avait probablement manqué un peu de temps pour s'acclimater et trouver leurs repaires à moins que le changement de décor ne les ait perturbées. En effet peu de pêcheurs n'ont eu la chance d'en décrocher de leur hameçon.

Le soleil aidant, l'ambiance était cependant très conviviale en cette journée du 14 septembre. Toutes les personnes présentes ont apprécié le repas (galette-saucisse ou grillade) préparé par les bénévoles de l'UNC Soldats de France de Landéan.

Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement. Nous remercions également les commerçants de Landéan qui ont permis de passer un moment frugal autour d'un repas champêtre. De plus nous sommes heureux de l'aide apportée par le comité des fêtes par le prêt de stands et de divers matériels. André BOIVENT a permis que nous puissions conserver au frais tous les aliments en dépit de la température grâce à la mise à disposition, par son employeur, d'un véhicule frigorifique.

P.S. : Le pêcheur non autorisé n'était autre qu'un héron cendré.



Associations

COMITÉ DE JUMELAGE LANDEAN - BALROTHERY

A l'aube des 25 ans du jumelage « BALROTHERY - LANDEAN », les membres du comité se sont réunis afin de préparer les différentes animations de l'année à venir.

Nous invitons tout d'abord les Landéanais à se joindre au comité via un contact avec l'un de ses membres ou via le courriel jumelage.landean@gmail.com

Comme chaque année, le comité de jumelage vous donne rendez-vous le 15 mars 2020 pour la Saint-PATRICK avec marché et repas Irlandais ainsi que le Fest Diez.

Les soirées « danses Bretonnes » reprennent une fois par mois le vendredi soir à 20h30.

Renseignements sur le site de la mairie <https://landean.fr> ou notre blog <http://balrothland.canalblog.com/>.

Le comité fait partie du Réseau des Comités de Jumelage du pays de Fougères. Celui-ci propose des soirées cinémas. Voici les prochaines :

- 14 octobre : Lécousse proposera un film en lien avec l'ESPAGNE
- 18 novembre : Saint-Germain-en-Coglès sur le PORTUGAL
- 9 décembre : Louvigné-du-Désert sur l'ALLEMAGNE
- 13 janvier : Parigné sur l'ITALIE

Le comité de jumelage, par ma main, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous offre ses vœux pour l'année 2020.

Le président Amand BOIVENT

LES POTES EN SCÈNE

Les acteurs ont repris les répétitions depuis début avril à raison d'un soir par semaine pour une restitution fin novembre et début décembre.

Prenez date des 6 représentations de fin d'année à la salle Mélusine :

Les samedis 23 et 30/11/2019 et 7/12/2019 à 20h30

Les dimanches 24/11 et 1/12/2019 à 14h30

Le vendredi 6/12/2019 à 20h30

La pièce qui vous sera présentée et jouée par les adultes est « Chasse en Enfer » de Charles ISTACE. Rire assuré, venez nombreux encourager les jeunes et les moins jeunes.



En première partie une série de sketches joués par les jeunes vous sera proposée.

Les billets seront en vente fin octobre début novembre chez les commerçants de Landéan : VIVECO, bar des Sports et bar le 93.

Les personnes sans moyen de locomotion et désirant assister à l'une ou l'autre des représentations peuvent se faire connaître en appelant le **07 69 78 30 56**.

Associations

SPORTING CLUB LANDÉANAIS

Voici le nouveau bureau du S.C.L

1er rang : Alain JOURDAN (Président),
Marielle FOUBERT,
Stéphane LAHOGUE (vice-président),
Sylvie DANDIN (trésorière).

2ème rang : Karen BARBEDETTE,
Christelle HARDY,
Sophie PLACE (secrétaire),
Gaëlle GROUAZEL (secrétaire adjointe).



Le S.C.L tient à souligner le départ d'Annie COLAS et d'Annie FOUILLEUL qui se sont investies pendant de nombreuses années au sein du S.C.L. Un grand merci pour leurs actions.

S.C.L. – SECTION GYMNASTIQUE

La saison 2019-2020 est lancée et les séances de gymnastique / yoga du rire ont repris à la salle Mélusine de Landéan.

Voici les séances proposées :

✓ Gym
Lundi de 20h à 21h avec Kévin ou Aloïs
Mercredi de 18h à 19h avec Benjamin ou Kévin

✓ Yoga du rire
Mardi (1er et le 3ème mardi du mois) de 20h à 21h
avec Karen

Les inscriptions sont toujours possibles. Le prix de la cotisation reste fixée à 60 €.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Alain JOURDAN au 02.99.97.21.03 ou Christelle HARDY au 02.99.97.31.67 (heures des repas).



Associations

S.C.L SECTION LAND'RUNNING

Différentes courses ont eu lieu depuis juin 2019 :

Le Trail de l'Archange dans le cadre du marathon du Mont-Saint-Michel avec une belle place pour Alexandre BESNARD, 13^{ème} sur 646 finishers avec 53 km en 4h39.

Aux foulées de Lécousse, sur le 12 km, 2^{ème} place pour Jacky COUASNON.

Participation de Stéphane et Magalie LAHOGUE au 58 km de l'Ultra Marin de Vannes.

Lors de la course nature de Laignelet, Jacky COUASNON termine à nouveau 2^{ème} sur le 15 km et Alexandre BESNARD 3^{ème} sur le Trail Court de 33 km.



Enfin, le week-end du 20/21 juillet, lors de l'endurathlon de Saint-Denis-de-Gastines, un relai de 24h en équipe a rassemblé Jacky COUASNON, Mickael LATOUCHE et Marielle FOUBERT dans 3 équipes différentes avec 4 relayeurs vélo et course à pied pour Jacky et Mickael et 6 relayeurs pour Marielle.

Bravo à tous pour vos performances.

Nous rappelons les entraînements du dimanche matin à 10h au terrain de football de Landéan, le lundi matin à 8h45 à l'école primaire de Landéan. Les entraînements du mardi sont remis à 19h30 au terrain de football.

Pensez à réserver votre samedi après-midi du 7/12 pour les traditionnelles Foulée du Roc de Louvigné-du-Désert en espérant avoir une bonne participation comme l'an dernier.

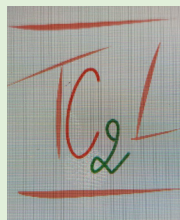
Bienvenue aux nouveaux adhérents pour la nouvelle saison 2019/2020.

Pour ceux qui ne sont pas inscrits et qui le souhaitent, vous pouvez contacter :

- Stéphane LAHOGUE (président) : 06 26 40 37 17 tina35-0581@orange.fr
- David BEAUDRON (trésorier) : 06 98 06 31 43 dacobeau@hotmail.fr
- Marielle FOUBERT (secrétaire) : 06 78 72 36 62 marielle.foubert@orange.fr

Associations

TENNIS – TC2L LAIGNELET – LANDÉAN



Un grand changement s'opère pour cette rentrée 2019/2020, mais avant de parler de cela, il est bon de faire un bilan de la saison passée dans notre petite section...

Tout d'abord, nous avons 5 équipes (hommes, femmes et adolescents) inscrites dans plusieurs championnats. Bravo à l'équipe hommes qui a réussi sa montée en D3 en championnat adultes seniors (aucune défaite lors des rencontres) !

Ensuite, en février, a eu lieu notre traditionnel spectacle annuel avec la prestation très appréciée de l'humoriste Elian RABINE.



La soirée a été un véritable succès car nous avons eu la joie d'accueillir plus de 230 spectateurs. Un record, de mémoire d'organisateur !

Une fois n'est pas coutume, le 26 mai dernier a été programmé, une sortie parisienne au légendaire tournoi de Roland GARROS avec les licenciés volontaires. Nous avons eu, entre autre, la chance d'assister à la cérémonie d'inauguration du nouveau court SIMONNE MATHIEU. Nous avons pu supporter le joueur Nicolas MAHUT lors de son super match contre l'italien Marco CECCHINATO. Un grand moment et une ambiance de folie dans les tribunes surtout après la très belle victoire du français en 5 sets. Aussi, nous avons pu croiser plusieurs joueuses et joueurs mondiaux dans les différentes allées du site ; très impressionnant. De superbes souvenirs et un bon moment partagé !



Associations

Maintenant l'été est passé, place à la grande nouveauté ! Le S.C.L section tennis devient une association à part entière en fusionnant avec le GAZELEC de Laignelet.

Elle devient donc le

« TC2L Laignelet - Landéan ».

Un pot de l'amitié a été servi le 20 septembre à tous les licenciés afin de fêter cette création, qui ne demande qu'à se développer.



Comme à chaque fin de saison, un tournoi inter-cours a été organisé. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



Le nouveau bureau est constitué de :

- 2 Co-présidents : Annie COLAS et Jean-Marc GERAULT
- Secrétaire : Anne PAUTONNIER
- Secrétaires adjoints : Christine GARDAN et Julien GERAULT
- Trésorier : Christelle LE NORMAND
- Trésorier adjoint : Dominique RADIER
- Les membres : Olivier LECOINTRE, Annie FOUILLEUL, Laurence DEMANGE

Les cours ont démarré fin septembre. Il reste encore des places pour vous inscrire, n'hésitez plus, venez taper la balle !

Pour ce faire vous pouvez contacter :

- Annie COLAS au 06 87 02 90 79 - Anne PAUTONNIER au 06 30 77 74 47

3 équipes sont déjà inscrites en championnat : 2 équipes hommes et 1 équipe femmes.

Bonne saison sportive au TC2L et à tous ses licenciés.

Le bureau du TC2L Laignelet - Landéan

Associations

ENTENTE PARIGNÉ LANDÉAN



Une saison vient de recommencer.
Les championnats viennent de repartir.
Cette saison, nous avons inscrit 1 équipe en U7 et 3 équipes en U9.

Les U9 ont participé au tournoi « Hors jeu la violence » organisé le samedi 7 septembre à La Chapelle-Janson. Au sein du groupement des Jeunes Roc et Forêt, nous avons 4 équipes U11, 3 équipes U13, 1 équipe U15 et 1 équipe U17.

Chez les seniors, l'équipe A évolue en D2 et l'équipe B en D3.
Pour les vétérans, reprise également en championnat et en coupe.

Tous les championnats des équipes sont à retrouver dans le livret des supporters, disponible courant novembre chez nos sponsors ou sur le site internet du club : <http://club.quomodo.com/parignelandeanfoot/accueil>



Reprise des entraînements U9 le 4 septembre.

Suite à l'assemblée générale du mois de juin, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : MALLE Sabrina

Vice-président : NOBLET Valentin - **Trésorier :** COUDRAY Louis - **Trésorier adjoint :** LEMOINE Fabrice

Secrétaire : BOYER Régis - **Secrétaire adjoint :** LEMOINE Gabriel

Cette saison, le club de l'Entente Parigné Landéan va fêter ses 30 ans.

Nous fêterons cet anniversaire **le samedi 16 mai**. Un groupe de travail est prévu pour organiser au mieux cette journée. Nous vous tiendrons informés.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Sabrina au 06.81.21.45.11 ou ent.parignelandean@gmail.com

C. CRÉATION

Les séances ont repris le mercredi 11 septembre, avec au programme le choix des réalisations de cartonnage et travaux d'aiguilles pour 2019/2020.

Le nombre d'adhérentes s'étoffe chaque année, portant le nombre à 23 pour cette rentrée.

Marylène BOURGES et Annie FOUILLEUL assurent les cours de cartonnage et Huguette ORIÈRE les travaux d'aiguilles.

Cotisation annuelle : 30 € (cartonnage et travaux d'aiguilles) / 15 € (travaux d'aiguilles).

Si vous aimez les loisirs créatifs, n'hésitez pas à demander des renseignements auprès de la présidente Marylène BOURGES au 02.99.97.25.86.

Classes 9



Renseignements utiles

Mairie

☎ : 02 99 97 35 26

Maire : M. Louis-Gérard GUERIN
(Permanence le samedi de 10h à 12h)
Contact : mairie.landean@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Christèle DENOUIL
Heures d'ouverture :
Mardi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi, vendredi : 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h (**fermée le 1er samedi du mois**)

Nouveaux habitants de Landéan : N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales, etc...
Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Salle « Mélusine » et « des Lutins » ☎ : 02 99 97 22 85
Réservations : Mme LEMIERE Anne-Sophie ☎ : 06 43 44 71 14
du mardi au vendredi : 17h30 à 19h30

Ecole privée Notre Dame

☎ : 02 99 97 30 94
Directrice : Mme Pauline GARNIER
www.ecole-nd-landean.org



Bibliothèque

Horaires d'ouverture
mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h
samedi : 10h - 12h
☎ : 02 99 97 35 77

S.M.I.C.T.O.M.
Fougères Agglomération

☎ : 02 99 94 34 58



Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

L'entrée du dernier véhicule est autorisée 10 minutes avant la fermeture

Déchèteries	Jours	Horaires d'été (du 01/03 au 31/10)	Horaires d'hiver (du 01/11 au 28/02)
Landéan	Lundi Samedi	17h30 - 18h30 14h00 - 16h00	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00
Louigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	9h00 - 12h / 14h - 18h	9h30 - 12h / 14h - 17h30
Parigné	Lundi Mercredi Samedi	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00

Office : 1^{er} samedi Landéan,
5^{ème} samedi Landéan ou Parigné
Horaire d'été : 18h00
Horaire d'hiver : 17h00



Presbytère de Louigné du Désert
☎ : 02 99 98 02 23
Père HONORÉ, Abbé Marcel JAMELOT,
Vicaire Olivier GUIASSOU

Toutes les informations importantes ou de dernière minute sont sur le site :
<https://landean.fr>



Médecin	Docteur BOIDOT	☎ : 02 99 97 22 55
Pharmacien	M. BOUNSEUM	☎ : 02 99 97 23 00
Infirmiers	8 rue Victor Hugo	☎ : 02 99 97 35 67
Ambulancier	SARL LEVÊQUE	☎ : 02 99 97 34 00
Pompiers		☎ : 18
Samu 35		☎ : 15
Gendarmerie	Fougères	☎ : 02 99 94 25 25

Agence Postale

Horaires d'ouverture

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h
samedi : 9h - 12h
☎ : 02 99 97 37 51

Office National des Forêts

☎ : 02 99 99 69 07

Service des eaux et Assainissement Collectif

S.T.G.S. ☎ : 09 69 32 69 33

Assainissement non collectif

Véolia ☎ : 09 69 32 35 29